

N^o - 22Faïsa
m^{ie} augustine

L'an mil huit cent trente, le huit Décembre
quatre heures du soir, en la maison commune, par-
devant nous Louis Joseph Obert, Maire, officier de
l'état civil de la Commune de Mireur, Arrondis-
sement communal de Saint-Omer, Département
du nord de Calais, sont comparus Pierre
Joseph Cléodas Beauvois, âgé de quarante
quatre ans, profession de menuisier, et Pierre
Joseph Derruenghem, âgé de trente cinq ans,
profession de Charbonnier, tous deux Domi-
ciliés en cette commune, le premier chez qui
le Dées a eu lieu le second voisin de la défunte,
Lesquels nous ont déclaré qu'au huit
heures du soir est décédée en la maison du
premier comparant sise en cette commune,

Marie Augustine Faïsa âgée de ⁹⁵ trois
mois, enfant exposé au total de l'Hôpital
général de Saint Omer, nous étant assés du
Dées par notre transport auprès de la per-
-sonne décédée nous en avons sur le Champ
dressé le présent acte

Lecture faite les deux témoins ont signé
avec nous et approuvé la Surecharge du
mot six à la première ligne du présent acte
P. J. Derruenghem p. J. th. Beauvois
Obert